

ANNEXE\_D2025048



# PROSPECTIVE FINANCIÈRE TENANT COMPTE DU PROJET DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'ENERGIE (UPE)

Etude d'impact sur les dépenses de fonctionnement des opérations exceptionnelles d'investissement du Syndicat

*Document Conseil Syndical*

17 décembre 2025

# TABLE DES MATIÈRES

Envoyé en préfecture le 18/12/2025  
Reçu en préfecture le 18/12/2025  
Publié le  
ID : 001-250102365-20251217-D2025048-DE

01	SCÉNARIO N°1 : OVADE + CHAUFFERIE CSR (UPE) DANS LE CADRE DU MPG	10
1.1	SOUSS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2029	11
02	SCÉNARIO N°2 : EXTERNALISATION DES REFUS À 100% AU SEIN DES UVE	16
2.1	SOUSS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2029	17
03	SCÉNARIO N°3 : ENFOUISSEMENT DES REFUS	22
3.1	SOUSS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2029	23
04	SYNTHÈSE DES SCÉNARI	28
05	CONTACT DU DIRECTEUR DE MISSION	30



## 0. PRÉAMBULE ET HYPOTHÈSES GÉNÉRALES À TOUS LES SCÉNARIIS

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 001-250102365-20251217-D2025048-DE

- **Le document ci après correspond à la prospective financière réalisée et mise à jour dans le cadre du projet de la réalisation de l'Unité de Production d'Energie (UPE) issue du Marché de Public Global de Performance (MPGP)**
- **Cette prospective financière inclut l'étude d'impact sur les dépenses de fonctionnement des opérations exceptionnelles d'investissement prévue aux articles L.1611-19 et D.1619-35 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :**
  - Ainsi, la prospective financière ci après a pour objectif de mettre en évidence, au regard de plusieurs scénarii, l'impact pluriannuel de l'opération liée à OVADE et à l'UPE sur les dépenses de fonctionnement du Syndicat ainsi que sur sa capacité financière en termes de désendettement
  - La prospective financière tient compte des éléments à jour concernant le projet et retient également des hypothèses de travail qui sont alors présentées dans le préambule du document
  - Ce document pourra être mis à jour régulièrement par le Syndicat afin de pouvoir démontrer les impacts du projet au fil de son exécution
- **Prise en compte de la fusion du Syndicat ORGANOM avec le Syndicat Mixte CROCU**
  - La prospective ci après intègre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 le périmètre de l'ancien Syndicat Mixte CROCU au sein de l'étude d'impact
  - Les éléments travaillés sur le sujet ont été incorporés afin de tenir compte de cet élargissement de périmètre



## ► Les scénarios arrêtés pour la prospective sont les suivants :

### ▪ **Scénario n°1 : OVADE + chaufferie CSR (UPE) dans le cadre du MPGP**

- Sous scénario n°1 : Capacité de l'usine ISDND de 30 000t à horizon de 2029
- Stress test complémentaire au sous scénario : Prise en compte d'une subvention suite à l'AAP de l'ADEME pour la chaufferie CSR
  
- Sous scénario n°2 : *Devenu sans objet*

### ▪ **Scénario n°2 : externalisation des refus à 100% au sein des UVÉ**

- Sous scénario n°1 : Capacité de l'usine ISDND de 30 000t à horizon de 2029
  
- Sous scénario n°2 : *Devenu sans objet*

### ▪ **Scénario n°3 : Enfouissement des refus**

- Sous scénario n°1 : Capacité de l'usine ISDND de 30 000t à horizon de 2029
  
- Sous scénario n°2 : *Devenu sans objet*



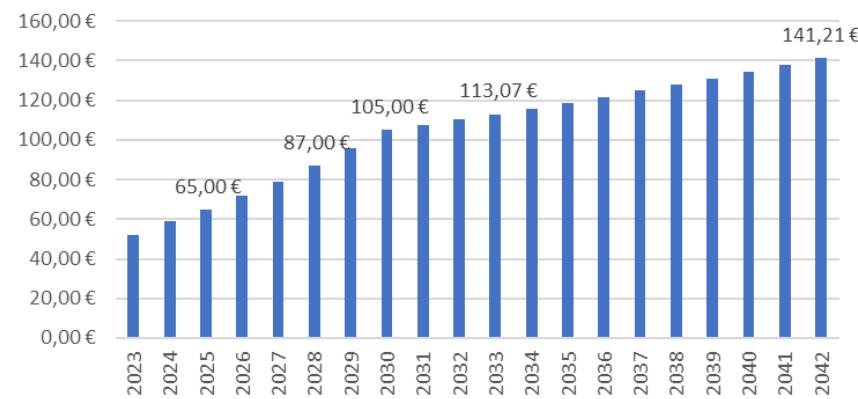
## ➤ Hypothèses générales de la prospective

- Durée de la prospective : 2024 à 2042
- Actualisation des charges : 1,5%/ an sauf exception expressément précisée (Scénario 2 : hausse de +5%/an du coût de transport des refus vers Bourgoin et vers l'UVE de Dombasle sur Meurthe mais également +5%/an pour les coûts d'incinération à Bourgoin et ceux de l'UVE de Dombasle sur Meurthe → hypothèses fournies par le SITOM Nord Isère et utilisées également pour le coût de traitement de Dombasle sur Meurthe)
- Actualisation des recettes
  - Tarifs OMR : 1%/an
  - Autres tarifs : 1,5%/an
  - Contribution à l'habitant en hausse de 1€/hab et par an jusqu'en 2027 puis stabilité (en dehors de l'évolution de la population de 0,5%/an et de la hausse exceptionnelle sur 3 ans pour couvrir la provision pour risque lié au contentieux du MPGP)
  - Recettes électricité et chaleur : hausse de 1,5% par an

## ➤ Taxe Carbone et évolution de la TGAP

- Pour la taxe Carbone : encore en discussion sur une potentielle application à compter de 2028 pour les UVE. Hypothèse fournie par le SITOM Nord Isère à hauteur de 36,84€/t incinérée. Pour les chaufferies CSR, en connaissance des éléments actuels, pas d'application sur la chaufferie CSR d'Organom
- Pour la TGAP enfouissement : hypothèse retenue selon le Projet de Loi de Finances initial déposé par le Gouvernement et en discussion. **Evolution en fonction de l'IPC a été retenue à hauteur de 2,5% à compter de 2031.**
- Pour la TGAP incinération : hypothèse retenue selon le Projet de Loi de Finances initial déposé par le Gouvernement et en discussion. **Evolution en fonction de l'IPC a été retenue à hauteur de 2,5% à compter de 2031.**

Evolution retenue pour la TGAP dans le cadre des simulations (en €/t)



## ➤ Rappel du fonctionnement de la TGAP sur les OMR entrantes des EPCI à Organom

- Seulement la moitié environ des tonnages apportés par les membres d'Organom est valorisée au sein d'OVADE et évite la TGAP
- Pour l'autre moitié, la TGAP s'applique et concerne donc les refus d'OVADE qui sont actuellement enfouis. La TGAP est alors importante sur ces tonnages

## ➤ Contrainte technique concernant l'ISDND

- Hypothèse d'une nouvelle capacité d'enfouissement à hauteur de 30 000t à compter de 2029

## ➤ Mise en service de la chaufferie CSR

- Début 2029

## ➤ Prix de revente électricité issue de la chaufferie CSR

- Prix à date de **75€/mwh** (valeur fin 2023). Ce prix est prudent mais correspond aux actuelles valeurs de marché. Une évolution de 1,5% par an a été également retenue.

## ➤ Subvention éligible à l'appel à projet de l'ADEME pour le projet CSR

- Nous avons retenu également en scénario alternatif pour le scénario de la réalisation du CSR un montant de subvention de 10M€ au maximum. Aucun retour de l'Appel à Projet à ce jour dont la demande financière est plus importante (hypothèse prudente à ce jour)



### ➤ Autres hypothèses générales

- Prise en compte de l'offre finale du candidat au MPGP
- Prise en compte également du coût lié au compost non éligible au socle commun avec les hypothèses suivantes
  - Tonnages annuels : 6 000t
  - Prix de transport : 6,13€ HT actualisé à 1,5% par an
  - Coût d'enfouissement hors TGAP : 127€ HT/t actualisé à 1,5%/an
  - TGAP : TGAP retenu en fonction de l'évolution mentionnée ci avant
  - Coût estimatif en 2027 : environ **1,2M€ HT et applicable à tous les scénarios**

### ➤ Traitement d'une partie des refus d'OVADE à la nouvelle usine CSR de Dombasle sur Meurthe (gestion par Véolia) pour les scénarios 2 et 3 ➔ hypothèse sans objet dans le cadre des scénarii retenus

- Une partie des refus (celle en sus de ceux envoyés à l'UVE de Bourgoin) est envoyée à l'usine CSR de Dombasle sur Meurthe, seul équipement disposant d'un vide de four à ce jour, le cas échéant
- Coût de transport : 0,28€/t/km soit un coût de transport de 101€/t en valeur 2024
- Coût de traitement à l'usine : identique au prix de l'UVE de Bourgoin (hypothèse la plus proche à défaut d'information) et prise en compte de la taxe carbone au même niveau que celle de l'UVE de Bourgoin



### ➤ Ajustement des refus d'OVADE au sein de l'usine CSR

- Au regard du PCI de certains refus, il est nécessaire pour Organom, en fonction du scénario, d'enfouir une partie résiduelle des refus d'OVADE qui ne peuvent aller au sein de l'usine CSR ou alors d'être transportée à l'usine de Bourgoin dans l'hypothèse 0t enfouie à horizon 2030 ➔ Cela provoque par conséquent un surcoût pour Organom dans tous les scénarios
- Ajustement des refus issus d'OVADE pour un total de 27 000t de refus par an (contre 29 000t pris initialement)

### ➤ Prise en compte de certaines hypothèses complémentaires dans le cadre du scénario n°1 (Chaufferie CSR)

- Le prix de facturation des CSR tiers apportés à Organom serait facturé par le syndicat à hauteur de 86€ HT/t
- L'offre finale du candidat comporte un GER exceptionnel (à hauteur de 1,7M€ environ sur la durée du contrat) qui n'est pas inclus dans le forfait initial mais qui a de fortes chances d'être déclenché. Nous avons repris ces coûts directement dans les coûts de fonctionnement pour plus de sécurité



### ➤ Méthodologie retenue pour la détermination du tarif OMR appliqué par ORGANOM à ses membres

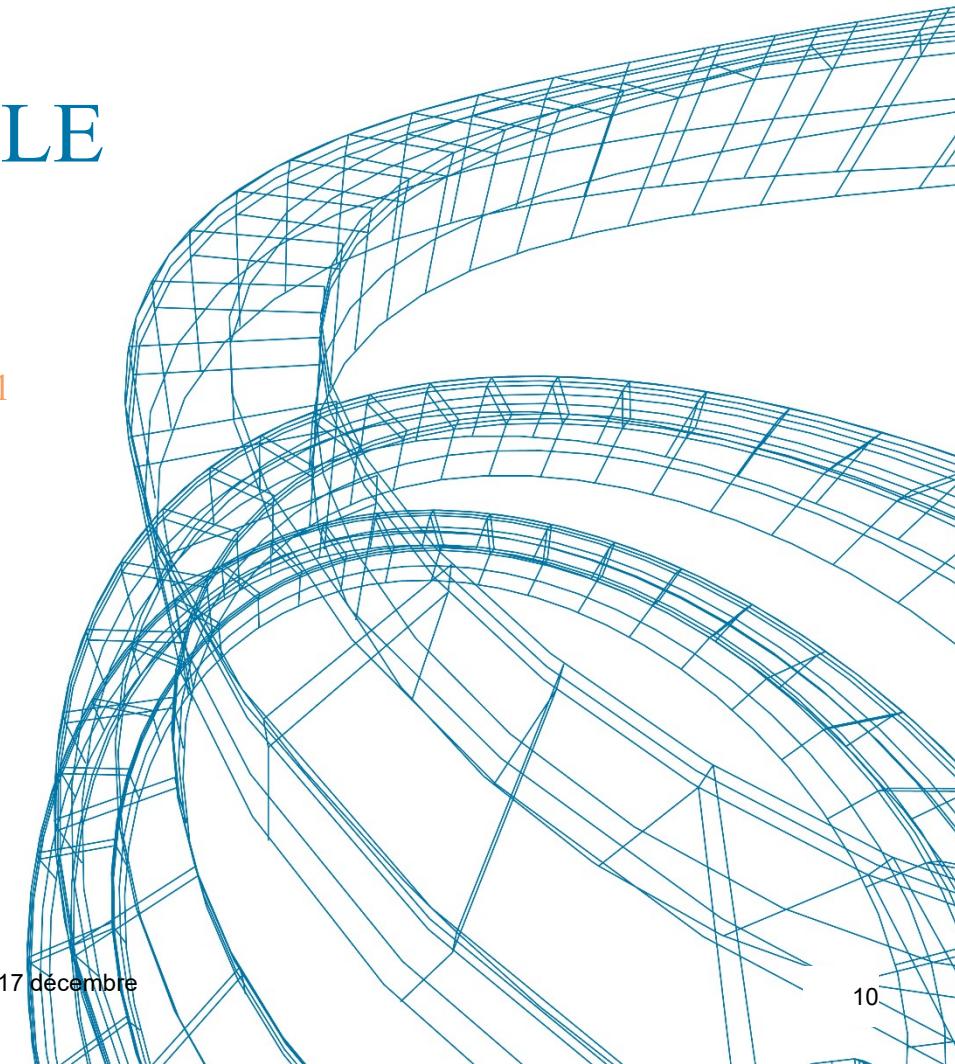
- Le tarif OMR fixé à compter de 2027 est un tarif progressif qui augmente de 1%/an mais qui permet de financer la totalité de la prospective
- Ce mécanisme évite ainsi d'avoir des tarifs OMR avec des « vagues » en fonction des années. Une méthode alternative mais arrivant au même résultat à fin 2042 serait d'avoir un tarif permettant de disposer chaque année
  - D'une épargne nette positive
  - D'une section de fonctionnement à l'équilibre yc report n-1
  - D'une capacité de désendettement ne dépassant jamais les 20 ans
- Le tarif OMR appliqué par Organom à ses membres permet ainsi de réaliser l'équilibre du Syndicat.



01

# SCÉNARIO N°1 : OVADE + CHAUFFERIE CSR (UPE) DANS LE CADRE DU MPGP

1.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T 11  
À HORIZON DE 2029

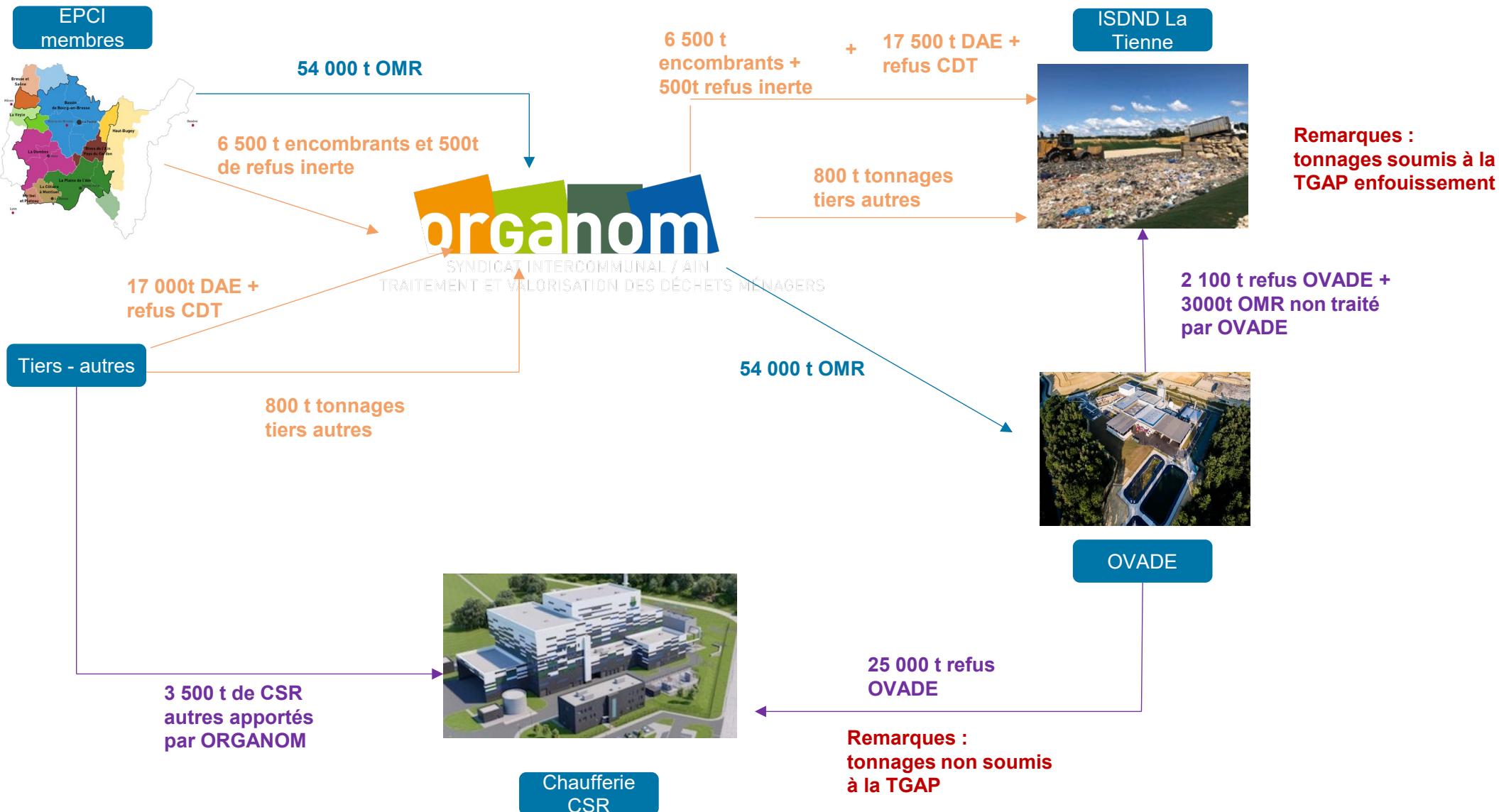


01

# SCÉNARIO N°1 : OVADE + CHAUFFERIE CSR (UPE) DANS LE CADRE DU MPGP

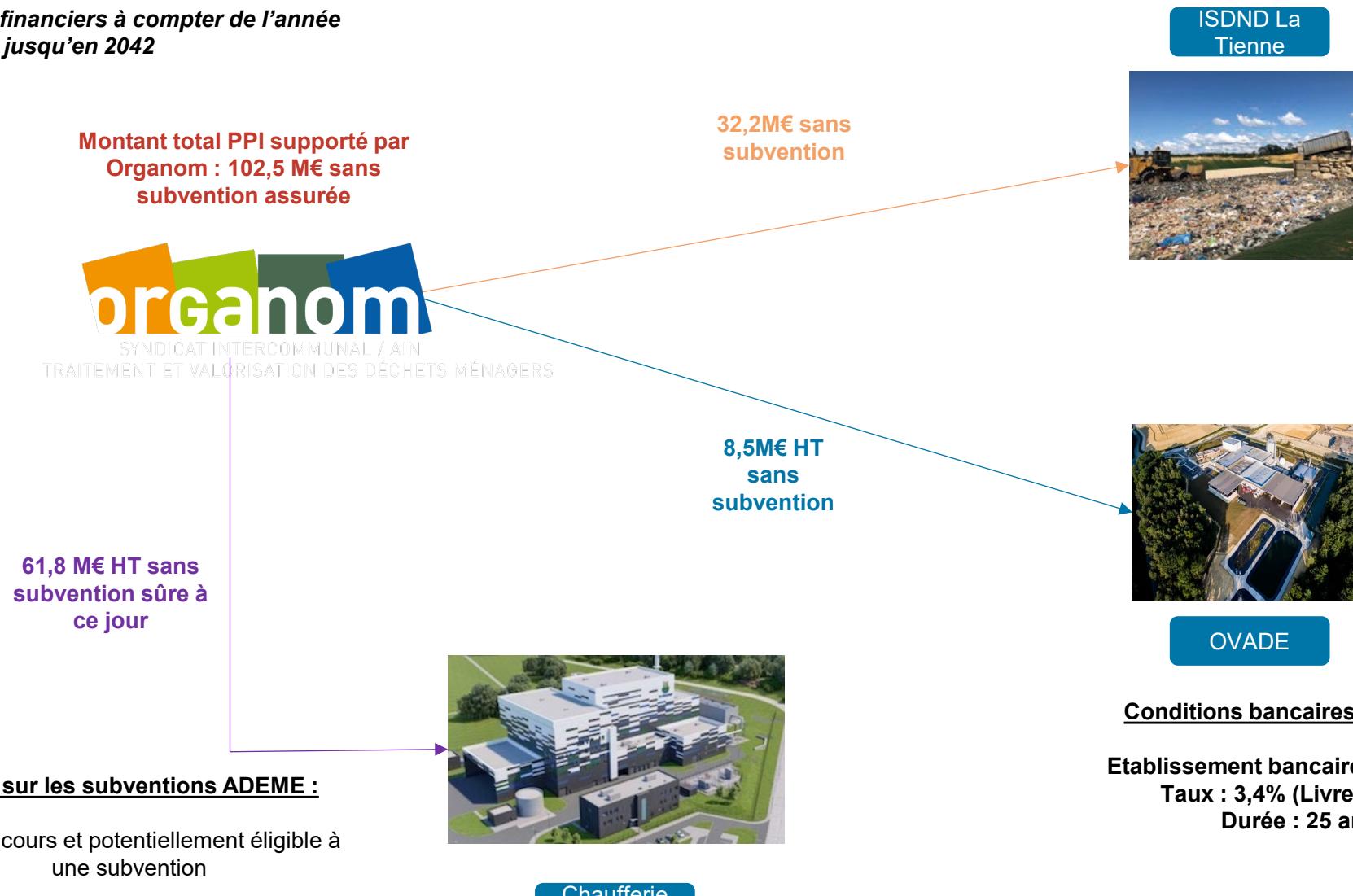
1.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T 11  
À HORIZON DE 2029

## 1.1.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HODONIN DE 2025



## 1.1.2. SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2029

**Flux financiers à compter de l'année  
2026 jusqu'en 2042**



### Conditions bancaires retenues projet MPGP :

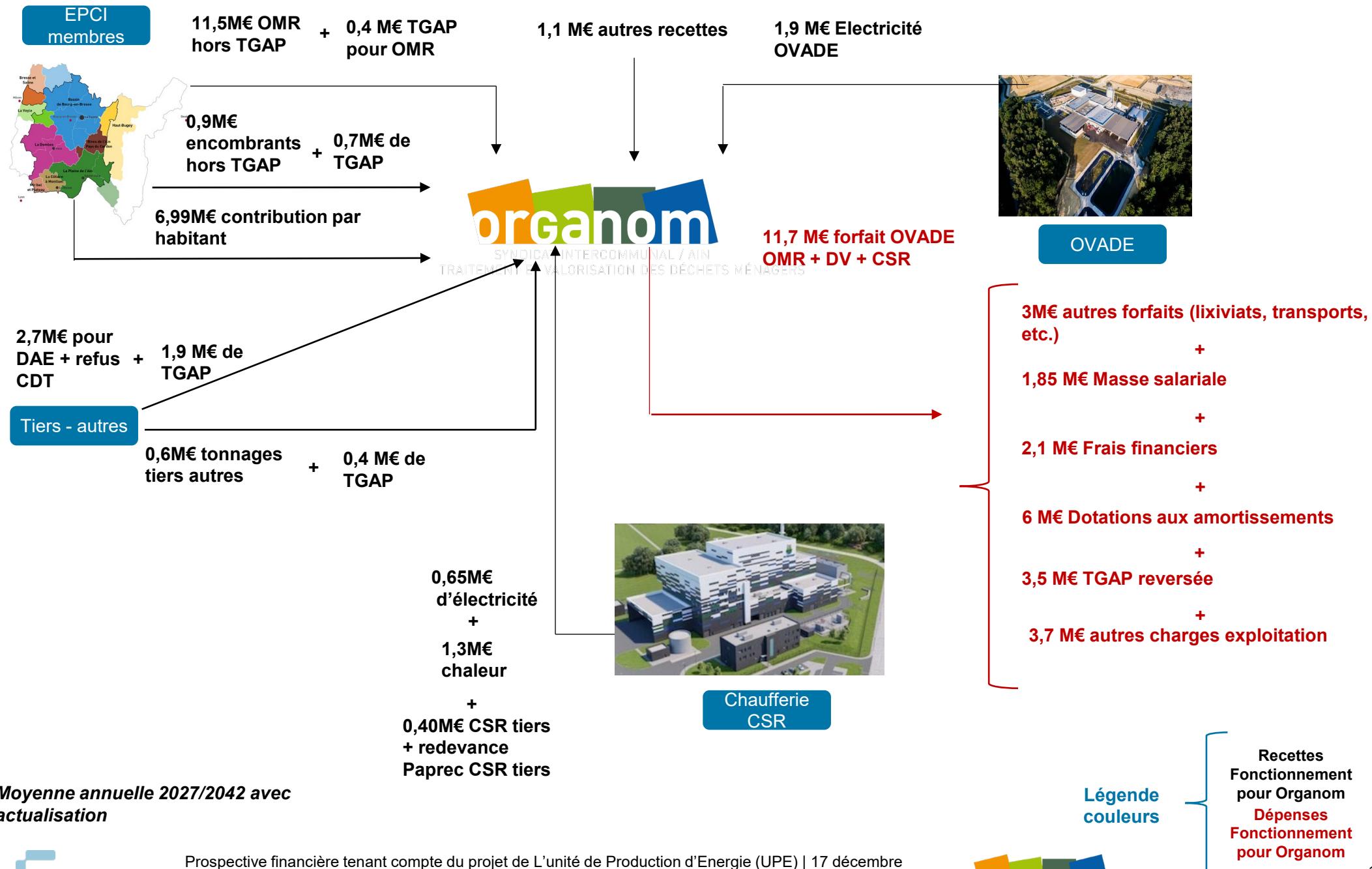
Etablissement bancaire : Banque des Territoires  
Taux : 3,4% (Livret A + marge de 0,4%)  
Durée : 25 ans en moyenne

### Conditions bancaires retenues autres investissements:

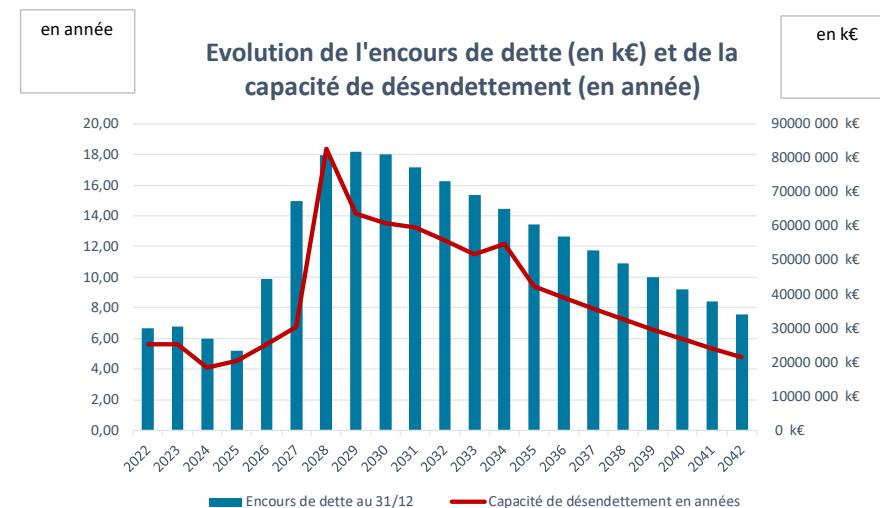
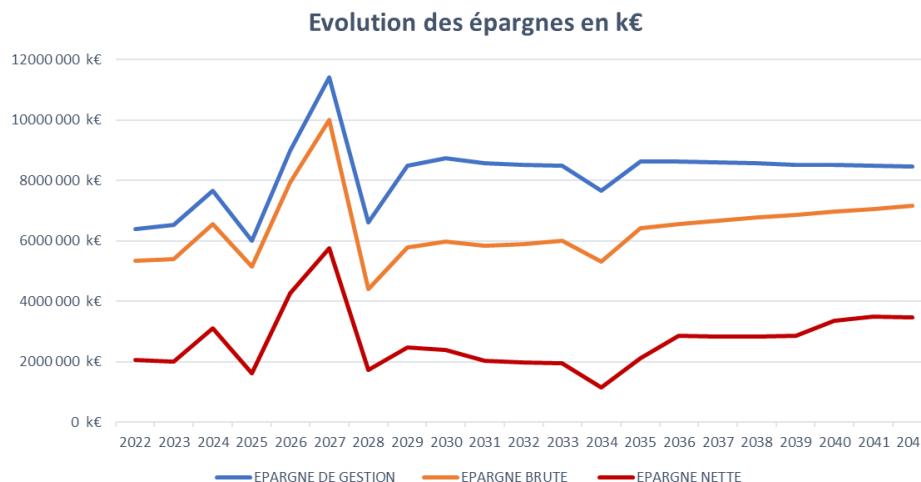
Taux : 3,60% (fixe)  
Durée : 20 ans en moyenne



## 1.1.3. SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2029



## 1.1.4. SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2042



Synthèse : tarif HT TGAP incluse	2029	2042
<b>Scénario 1 : OVADE + CSR (hors subvention)</b>		
<i>Sous scénario 1 : ISDND 30 000t</i>	<i>203,24 €</i>	<i>226,16 €</i>

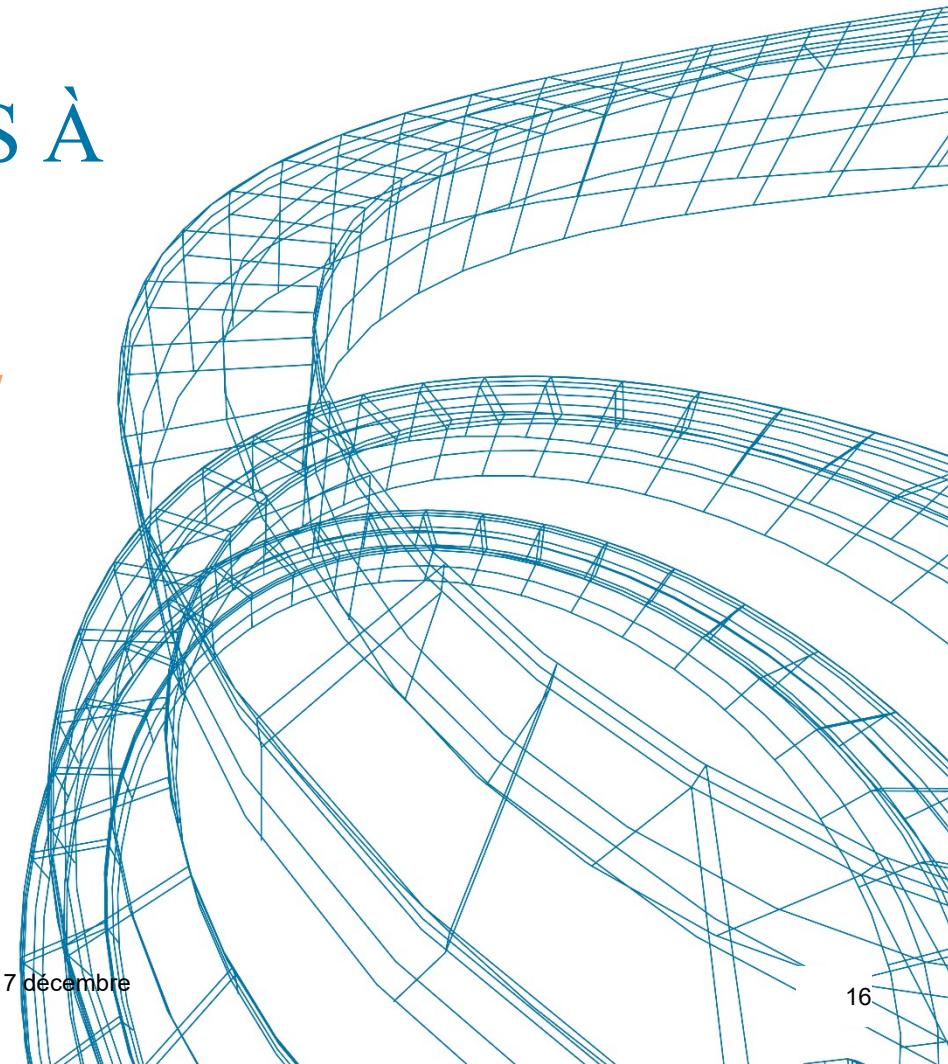
- Le tarif ressortirait en 2029 à 203€ HT/t TGAP incluse. Avec actualisation des tarifs, le tarif en 2042 serait de 226€ HT/t TGAP incluse en 2042.
- Avec une subvention issue de l'AAP de l'ADEME à hauteur de 10M€, le tarif en 2029 serait d'environ 10€/t en moins soit un tarif autour de 193€/t
- Les épargnes subissent des variations sur la période 2029 à 2034 du fait du GER exceptionnel.
- La capacité de désendettement est haute (proche de 20 ans) sur les premières années d'exploitation de la chaufferie mais cela peut être acceptable au regard de l'outil industriel et des investissements réalisés. En 2042, la capacité de désendettement est inférieure à 6 ans et le solde de la section de fonctionnement est positive (poids des dotations aux amortissements non négligeables sur le modèle économique).



02

## SCÉNARIO N°2 : EXTERNALISATION DES REFUS À 100% AU SEIN DES UVE

2.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T 17  
À HORIZON DE 2029



02

## SCÉNARIO N°2 : EXTERNALISATION DES REFUS À 100% AU SEIN DES UVE

2.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T 17  
À HORIZON DE 2029

## 2.1.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HOBBOCK DE 2020

EPCI  
membres

54 000 t OMR



6 500 t encombrants  
+ 3 000t d'OM non traité sur  
OVADE

6 500 t encombrants  
+ 3 000t d'OM non traité sur  
OVADE

5 000 t DAE +  
refus CDT

ISDND La  
Tienne



Remarques :  
tonnages soumis à la  
TGAP enfouissement

Tiers - autres

Absence de tonnages  
tiers autres

54 000 t OMR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN  
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

0t refus  
OVADE

Remarques : tonnages non soumis  
à la TGAP et taxe carbone



OVADE

VEOLIA

CSR  
Dombasle  
sur Meurthe



UVE de  
Bourgoin

11 250 t refus  
OVADE

Remarques : tonnages soumis  
à la TGAP de 18€ en 2028 et à  
la taxe carbone en 2028

Flux de déchets à compter de l'année  
2028



## 2.1.2 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HOPPINION DE 2026

**Flux financiers à compter de l'année  
2026 jusqu'en 2042**

ISDND La  
Tienne

**Montant total PPI supporté par  
Organom : 44M€**

**35,8M€ sans  
subvention**



**8,2M€ HT  
sans  
subvention**



OVADE

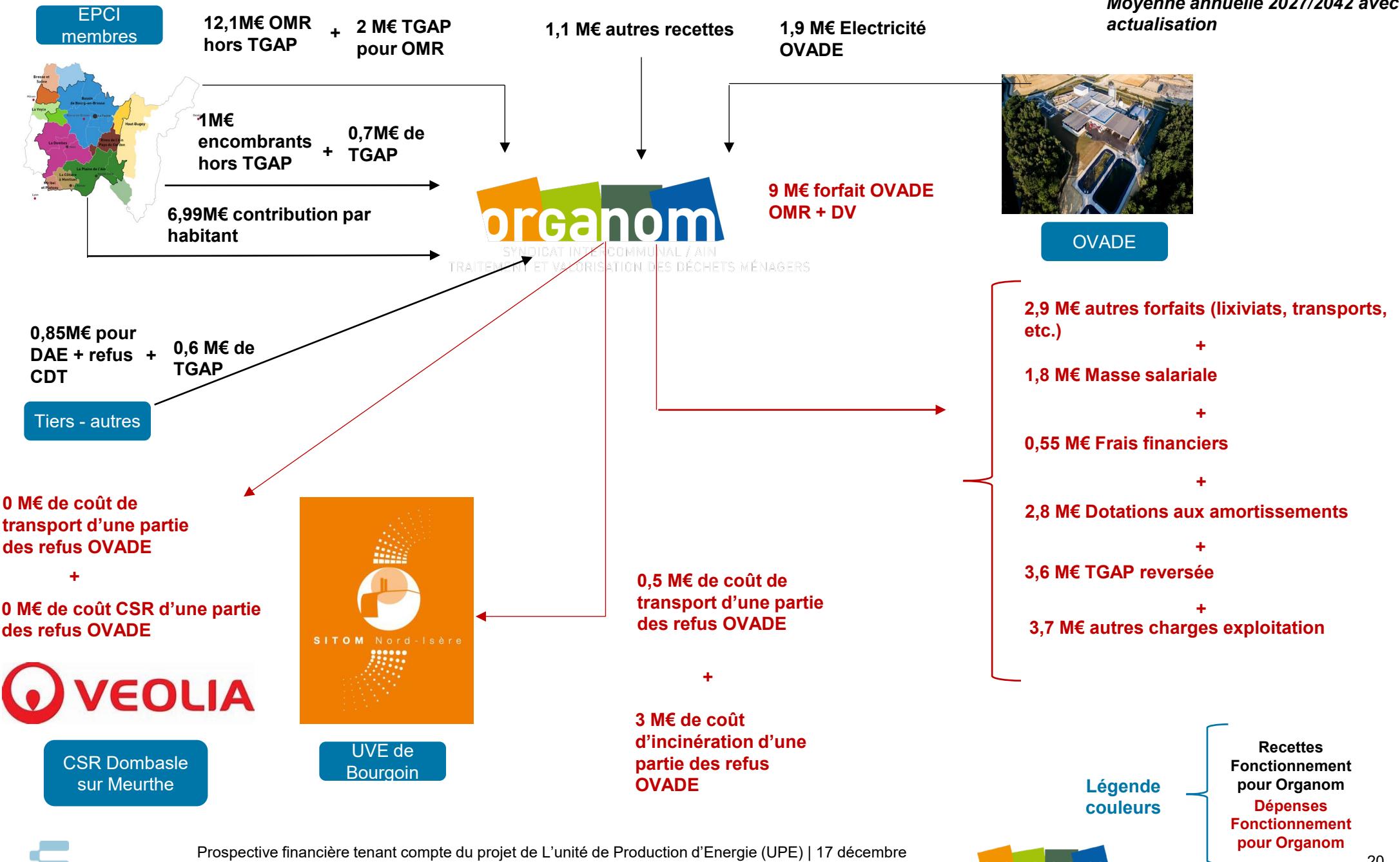
### Conditions bancaires retenues autres investissements:

Taux : 3,6% (fixe)  
Durée : 20 ans en moyenne

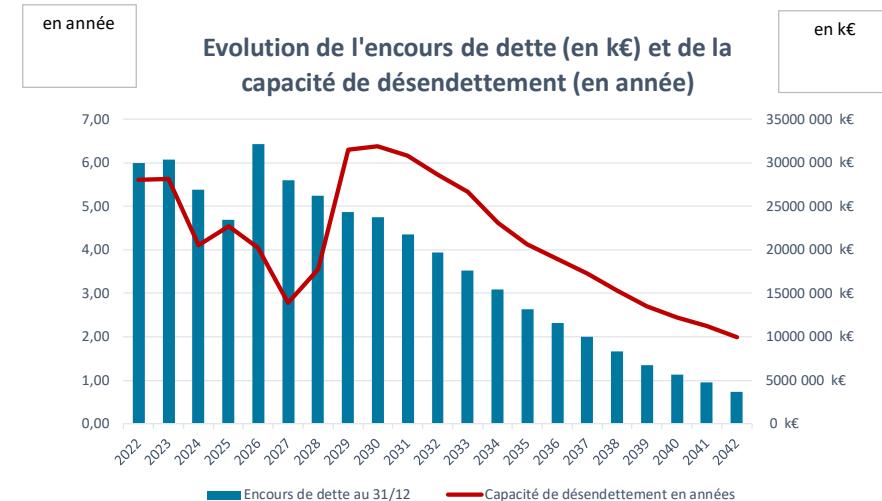
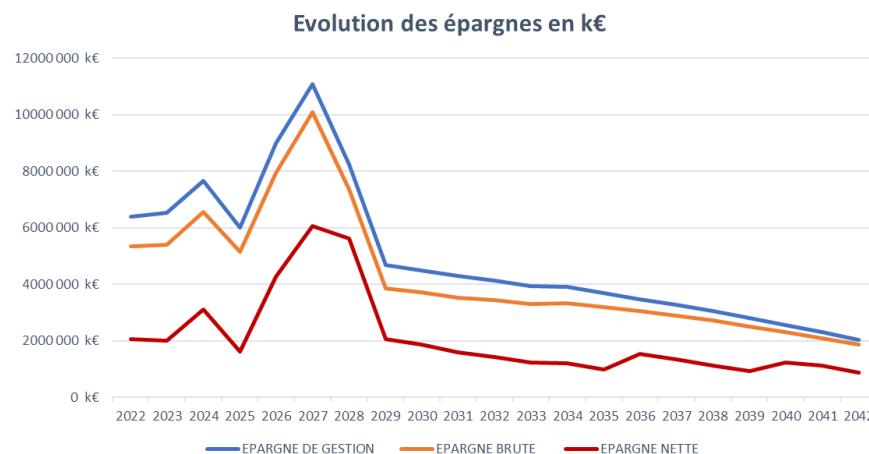


## 2.1.3 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HORIZON DE 2029

**Moyenne annuelle 2027/2042 avec actualisation**



## 2.1.4 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000t À HOPPINON DE 2020



Synthèse : tarif HT TGAP incluse	2029	2042
<b>Scénario 2 : OVADE + externalisation UVE 100% et forfait OVADE à 140€HT/T</b>		
<i>Sous scénario 1 : ISDND 30 000t</i>	237,21 €	282,36 €

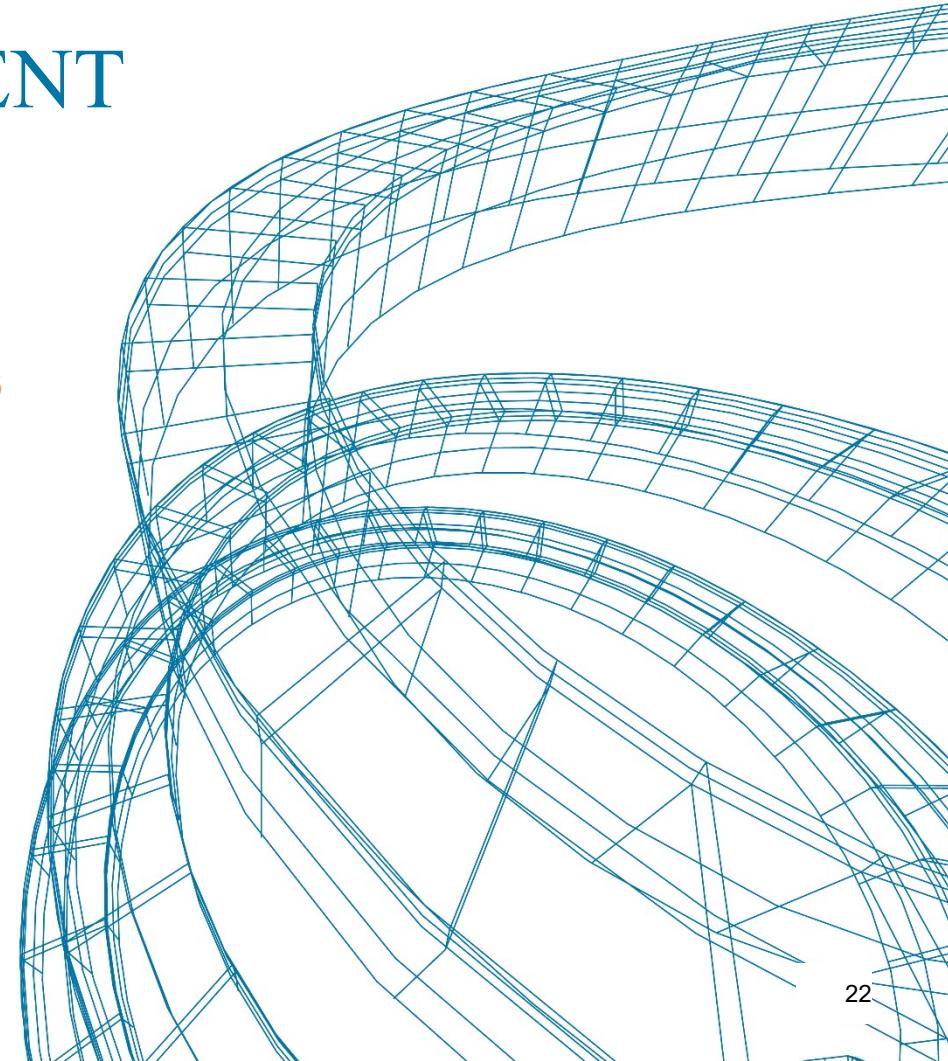
► Le tarif ressortirait en 2029 à 237€ HT/t TGAP incluse. Avec actualisation des tarifs, le tarif en 2042 serait de 282€ HT/t.



# 03

## SCÉNARIO N°3 : ENFOUISSEMENT DES REFUS

### 3.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T 23 À HORIZON DE 2029



03

## SCÉNARIO N°3 : ENFOUISSEMENT DES REFUS

3.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T [23](#)  
À HORIZON DE 2029

### 3.1.1 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HODONIN DE 2020

EPCI  
membres



54 000 t OMR

6 500 t encombrants  
+ 3 000t d'OM non traité sur  
OVADE

0 t DAE +  
refus CDT

ISDND La  
Tienne



Remarques :  
tonnages soumis à la  
TGAP enfouissement

6 500 t encombrants + 3 000t  
d'OM non traité sur OVADE

0 t DAE +  
refus CDT

Tiers - autres

Absence de tonnages  
tiers autres

**organom**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN  
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

54 000 t OMR

20 500 t refus  
OVADE enfouis



CSR  
Dombasle  
sur Meurthe



UVE de  
Bourgoin

4 700 t refus  
OVADE

OVADE

Remarques : tonnages soumis  
à la TGAP de 18€ en 2028 et à  
la taxe carbone en 2028

Flux de déchets à compter de l'année  
2028



## 3.1.2 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HOPPINON DE 2026

**Flux financiers à compter de l'année  
2026 jusqu'en 2042**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 001-250102365-20251217-D2025048-DE



ISDND La  
Tienne



**Montant total PPI supporté par  
Organom : 44M€ sans subvention  
assurée**

**35,8M€ sans  
subvention**



**8,2M€ HT  
sans  
subvention**



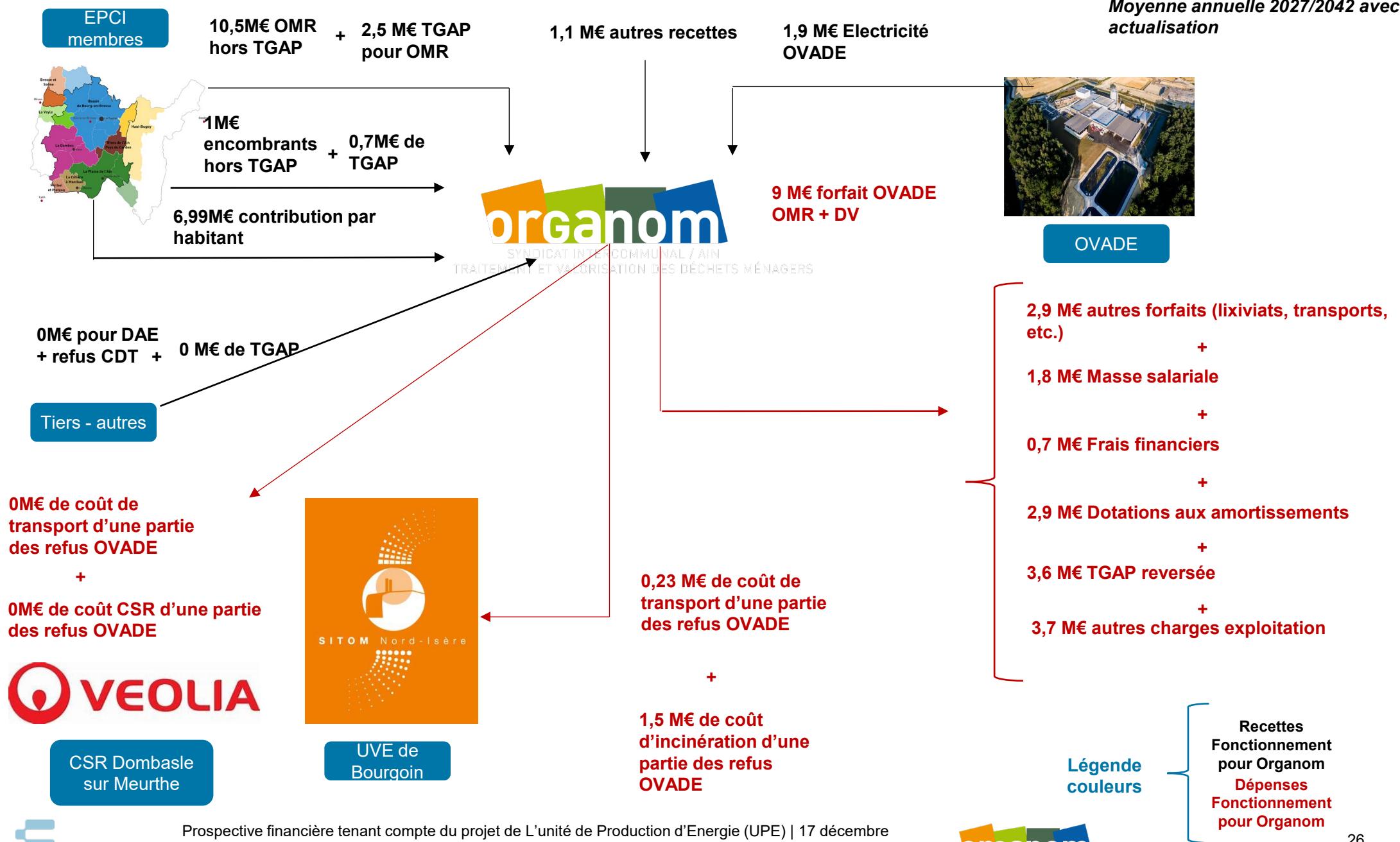
OVADE

### Conditions bancaires retenues autres investissements:

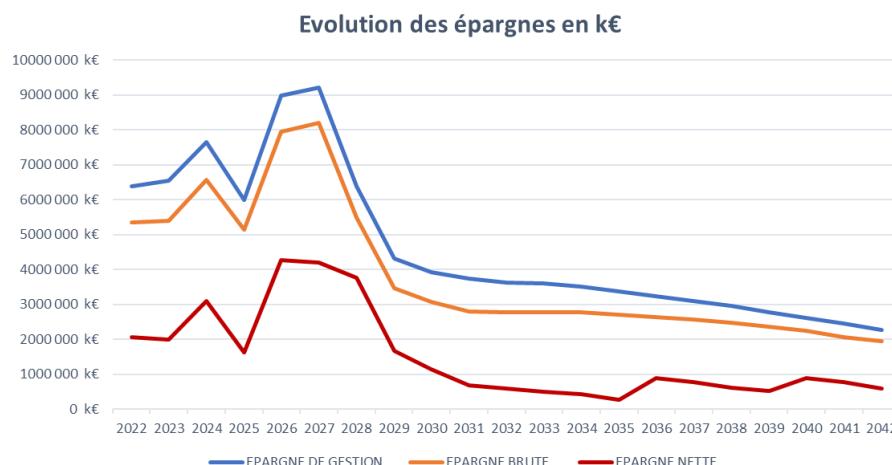
Taux : 3,60% (fixe)  
Durée : 20 ans en moyenne



### 3.1.3 SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000T À HOPPINON DE 2025

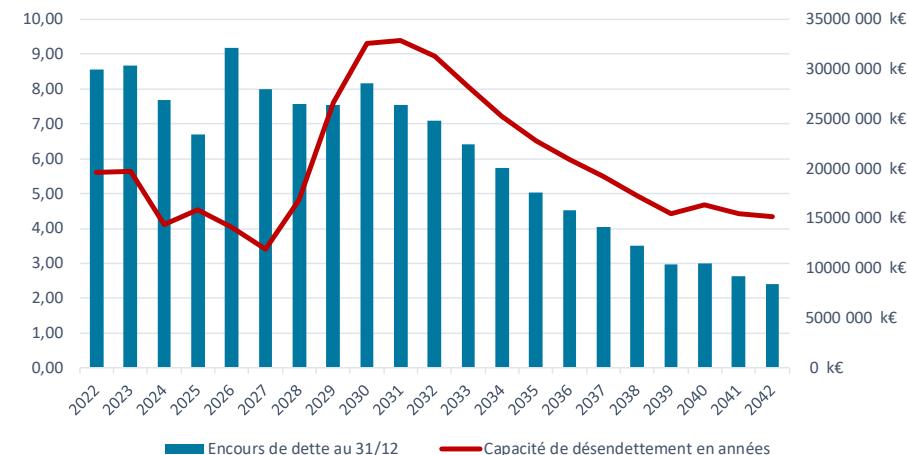


### 3.1.4. SOUS SCÉNARIO N°1 : CAPACITÉ DE L'USINE ISDND DE 30 000t À HORIZON DE 2042



en année

**Evolution de l'encours de dette (en k€) et de la capacité de désendettement (en année)**



en année

en k€

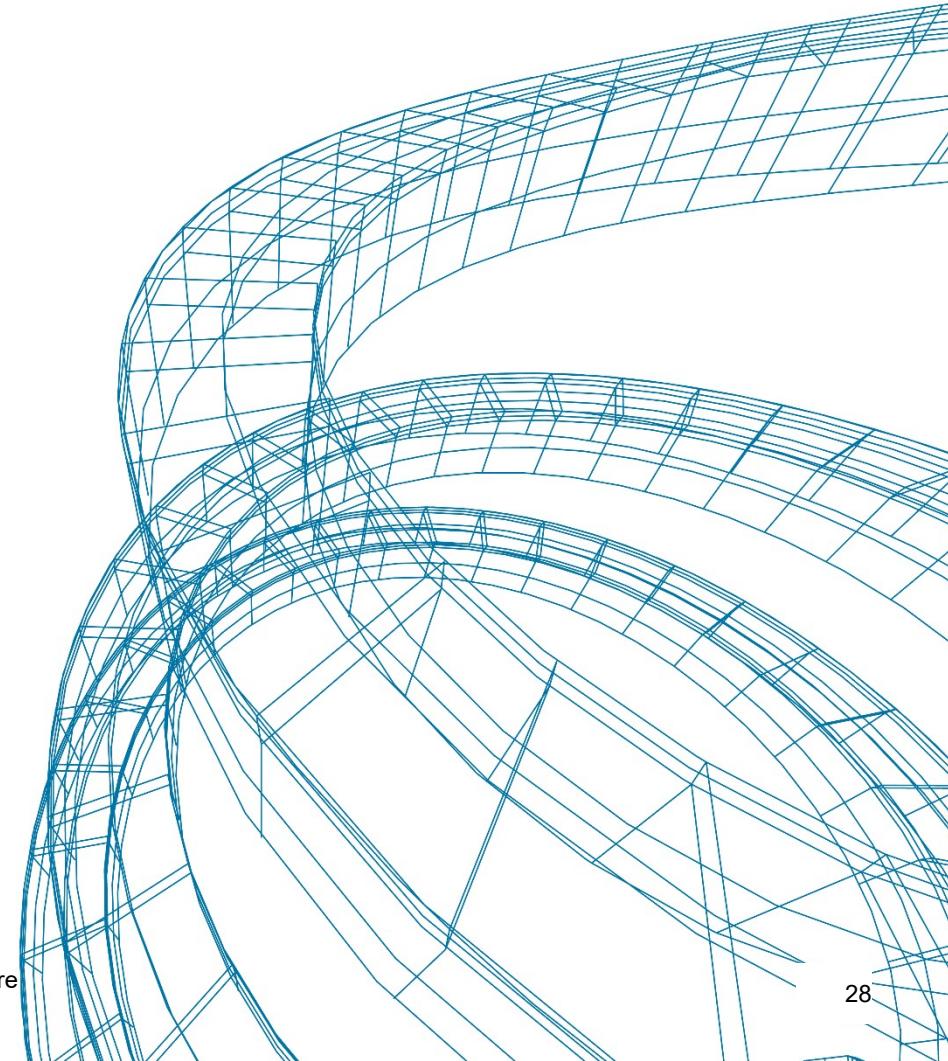
Synthèse : tarif HT TGAP incluse	2029	2042
<b>Scénario 3 : OVADE + enfouissement refus t forfait OVADE à 140€HT/T</b>		
<i>Sous scénario 1 : ISDND 30 000t</i>	220,75 €	263,92 €

- Le tarif ressortirait en 2029 à 220,75€ HT/t TGAP incluse. Avec actualisation des tarifs, le tarif en 2042 serait de 264 € HT/t.



# 04

## SYNTHÈSE DES SCÉNARIIS



## 4.1. SYNTHÈSE GLOBALE : TENDANCES DES SCÉNARIIS

Synthèse : tarif HT TGAP incluse	2029	2042
<b>Scénario 1 : OVADE + CSR (hors subvention)</b>		
<i>Sous scénario 1 : ISDND 30 000t</i>	203,24 €	226,16 €
<b>Scénario 2 : OVADE + externalisation des refus vers UVE 100% et forfait OVADE à 140€HT/T</b>		
<i>Sous scénario 1 : ISDND 30 000t</i>	237,21 €	282,36 €
<b>Scénario 3 : OVADE + enfouissement refus t forfait OVADE à 140€HT/T</b>		
<i>Sous scénario 1 : ISDND 30 000t</i>	220,75 €	263,92 €

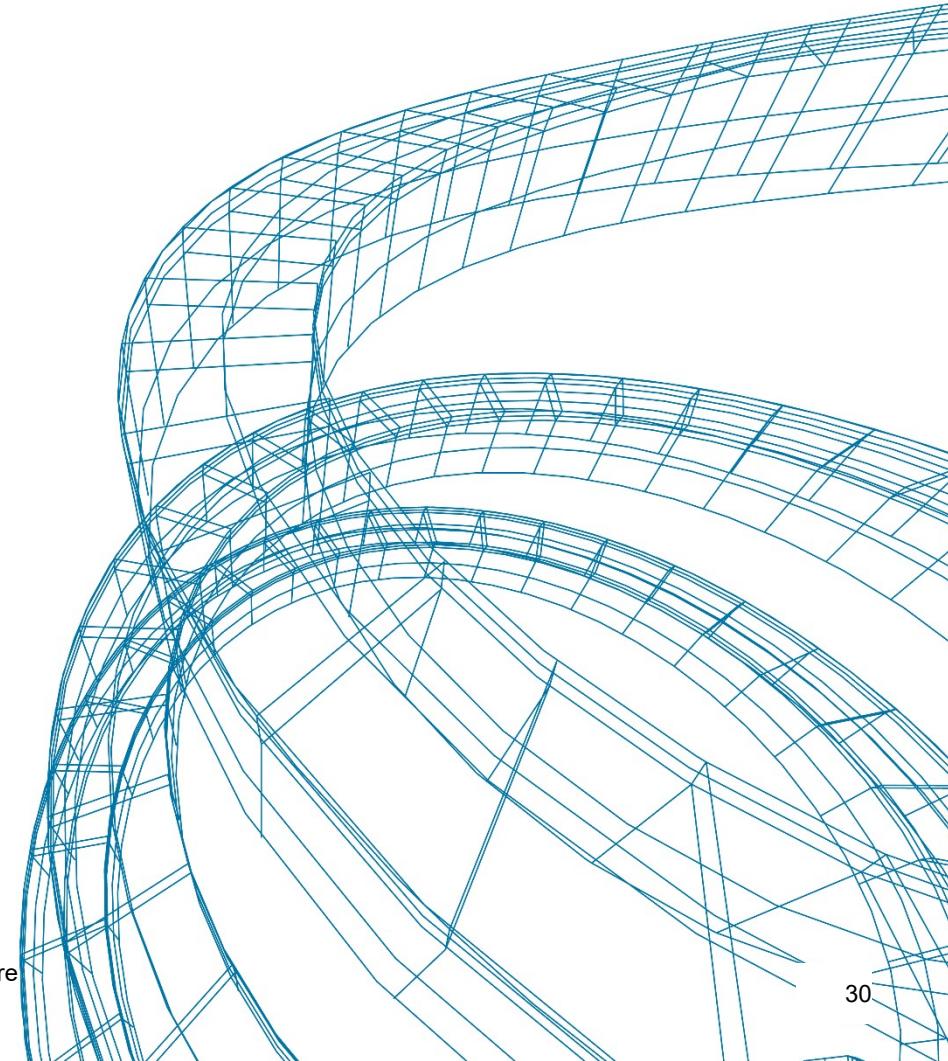
### ➤ Synthèse globale

- Globalement, le scénario 1 (même sans subvention) serait plus avantageux que les deux autres scénarios au niveau financier même si les montants de coûts à la tonne seraient élevés. L'offre finale du candidat cumulé aux retours positifs des banques sur les taux permettent une amélioration des tarifs.
  - Le projet est soutenable financièrement pour le Syndicat et sa situation financière serait alors préservée.
- Les scénarios 2 et 3 seraient, dans l'hypothèse d'un maintien d'un enfouissement à compter de 2029 pour 30 000t, assez proche au niveau des conséquences financières



# 05

## CONTACT DU DIRECTEUR DE MISSION



## 5.1. DIRECTEUR DE MISSION

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 001-250102365-20251217-D2025048-DE



**Alexis TEMPOREL**  
**CONSULTANT ASSOCIÉ**  
Tél. : 04 72 77 95 95  
Port : 06 75 90 48 09  
[a.temporel@finance-consult.fr](mailto:a.temporel@finance-consult.fr)

**FINANCE CONSULT**  
32 rue de la République  
69002 LYON

